

Mornay et la propagande religieuse

Durant la dernière décennie du seizième siècle, conscient que le combat entre les deux confessions était en train de changer de nature, Mornay, dont la plume avait été jusqu'alors mise au service des ambitions politiques d'Henri de Navarre, fit paraître un certain nombre d'œuvres de controverse. Ces œuvres sont des travaux d'érudition engagée dont les enjeux sont essentiellement d'ordre ecclésial ou théologique et qui font appel à une grande variété de sources chrétiennes, notamment aux sources patristiques.

La bibliothèque personnelle de Mornay, qu'il légua plus tard à l'Académie, était particulièrement riche en éditions des Pères de l'Église, grecs et latins, témoignant qu'il suivait de près ce qui se publiait dans ce domaine à son époque. Trois traités de controverse rédigés par Mornay sont particulièrement importants, en raison de leur contenu et de la vigueur des réactions auxquels ils donnèrent lieu : un *Traité de l'Église* publié pour la première fois en 1578, qui connut une seconde édition augmentée en 1599, un traité *De l'Institution, usage et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne*, qui atteignit une seconde édition en 1598 et fut republié en 1599, et le *Mystère d'Iniquité* publié en 1611 et republié l'année suivante.

L'essor de la controverse.

Ces traités de Mornay ont paru durant la période d'intense polémique des premières décennies de l'Édit de Nantes. Durant cette période fleurit toute une littérature de combat publiée par les réformés et les catholiques. On a dénombré plus de 300 ouvrages parus chaque année entre 1598 et 1630. Le registre de ces publications varie de la polémique exacerbée à l'érudition sentencieuse et pédante. Les auteurs en sont principalement, chez les protestants, des ministres, chez les catholiques, des religieux franciscains ou capucins et des jésuites. Mais il arrive aussi que des laïcs, magistrats ou grands seigneurs entrent en lice, comme ce fut le cas pour Mornay.

Cette littérature polémique couvre l'éventail entier d'un registre qui va de la dénonciation véhémement à la controverse la plus érudite. Du côté des catholiques la polémique la plus virulente dénonce le « poison » ou le « venin » que l'hérésie instille dans l'âme du croyant ; elle fustige le « paganisme » des réformés. L'Église réformée est « la synagogue de Satan » : Florimond de Ræmond, magistrat de Bordeaux, dans son *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle* (Rouen, 1629, p.3), écrit : « Voici à troupes infinies, Seigneur, des ennemis armés que le Serpent jaloux a fait naître, semant les dents de son envie dans le champ de ton Église ». Les polémistes protestants attaquent les « superstitions » et l'idolâtrie du culte catholique. L'Église est « la grande paillardie », Rome, siège de la Papauté, est la « nouvelle Babylone ».

Il est difficile d'évaluer l'impact des textes de cet ordre. Ils semblent avoir été conçus comme des avertissements adressés aux tièdes ou comme des encouragements destinés aux militants, plutôt que comme des instruments efficaces de conversion. Les réelles conversions - il y en avait - donnaient lieu à des récits sous forme d'histoires exemplaires qui étaient publiées comme autant de bulletins de victoire et immédiatement suivis de contre-attaques vouant à l'opprobre les « déserteurs ». En la seule année 1601, l'imprimeur bordelais Simon Millanges publia une brochure anonyme qui annonçait la *Nouvelle conversion du Sieur Durand, ministre de Lodun à la Religion catholique* et une *Réprimande aux Ministres sur la Déclaration d'Esmond prétendu jésuite et de deux autres déserteurs de la foy catholique* du Père Louis Richeome S.J.

L'époque voit aussi se multiplier des conférences publiques qui opposent religieux et ministres sur les principaux points de la foi catholique et réformée. Elles sont parfois

organisées pour mettre en scène *a posteriori* la conversion d'un personnage éminent, d'un religieux ou d'un ministre acquise d'avance. Mais dans l'ensemble, elles sont l'occasion de joutes orales non suivies d'effet, chacun, spectateur ou disputant, restant au bout du compte sur ses positions. Les participants étaient rompus à ce genre de joute intellectuelle. Ils arguaient le pour et le contre à grand renfort de syllogismes et de citations de la Bible pour les Protestants, ou des Pères pour les Catholiques, selon les règles de la dispute académique.

Ces conférences donnaient lieu la plupart du temps à des publications, où les protagonistes reprenaient à leur avantage les arguments qu'ils avaient avancés oralement durant le débat.

Mais la controverse pouvait aussi se dérouler par écrit. La publication d'un ouvrage de controverse par l'un des deux camps entraînait la prompte parution d'une réplique par l'autre. Ainsi, en 1608, le jésuite Richeome publie *L'Idolatrie huguenote figurée au patron de la vieille païenne*. Le pasteur Banson réplique par *L'idolâtrie pastique*. Richeome revient à la charge et fait paraître, en 1610, *Le Panthéon Huguenot découvert et ruiné contre l'auteur de l'idolâtrie papistique*. Comme les sermons, souvent publiés, de tels textes contribuaient à répandre une culture théologique parmi les fidèles. Ils participaient d'un processus de vulgarisation de la controverse érudite. Cette dernière était publiée en de volumineux traités que seuls pouvaient rédiger des controversistes savants qui avaient accès à des bibliothèques conventuelles, diocésaines ou consistoriales ou disposaient d'une bonne bibliothèque personnelle.

La controverse érudite s'attachait non à dénoncer la dépravation ou la superstition des adversaires, mais à défendre la vérité telle qu'étaient certains de la détenir, chacun de leur côté, catholiques et réformés. Bien souvent les controversistes utilisaient des arguments et des citations puisés dans plusieurs traités qui faisaient référence pour la méthode, la thématique et la topique de la controverse : Les *Centuries de Magdeburg* (1574) du luthérien Flacius Illyricus, les *Disputes sur les Controverses de la Foi chrétienne* (1586-1593) du jésuite Robert Bellarmine et la *Bibliothèque des Pères* de Marguerin de la Bigne (1575-1579).

Les controversistes du seizième siècle choisissaient de traiter souvent plusieurs points de doctrine. La controverse protestante procédait en s'appuyant uniquement sur le texte de l'Écriture. La controverse catholique, elle, faisait appel à la Tradition orale et non écrite. Toutes deux développaient leur argumentation sous forme de syllogisme.

Mornay, le traité De l'institution de l'Eucharistie et la Conférence de Fontainebleau.

Dans leurs écrits, les controversistes contemporains de Mornay traitaient généralement plusieurs points de doctrine. L'histoire de l'Église constituait un des éléments du débat, mais pas le seul. L'hostilité que rencontrèrent les traités de Mornay chez les catholiques tient au fait que Mornay prenait pour seule cible l'histoire de l'Église, de la messe et de l'eucharistie. Mornay retournait contre les polémistes l'argument historique selon lequel l'antiquité constituait la marque de la véritable église. Ses traités visaient à démontrer que c'était le Catholicisme Romain et non le Protestantisme qui était novateur. Mornay remplaçait aussi l'histoire de la papauté dans une perspective millénariste qui voyait dans la naissance du pouvoir temporel de la Papauté, le début du règne de mille ans de Satan sur terre, annoncé dans la vision de l'Apocalypse de Saint Jean. Dans l'interprétation qu'en donnait Mornay, l'histoire de l'Église et de ses deux « institutions », le « sacrifice de la messe » et l'« empire du Pape » devenait l'histoire de la corruption du christianisme par Satan.

En outre cette vision de l'histoire s'appuyait, notamment dans le traité *De l'Institution, usage et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne* sur des preuves tirées des écrits des Pères de l'Église et des Scolastiques. Comme l'écrit Élie Benoit (T.I,

L.VII, p. 341), « Du Plessis ne se tenoit pas, comme on [les Protestants] avoit fait jusques-là, dans les bornes de l'Écriture. Il s'étoit jetté dans le vaste champ de la Tradition et il avoit cité dans son livre plus de quatre mille passages des Docteurs Scholastiques ou de ceux qu'on appelle Pères. C'étoit là porter la guerre jusques dans le cœur de l'Église Romaine... ».

La publication, en 1599, des nouvelles éditions du *Traitté de l'Église* et du traité *De l'Institution de l'Eucharistie* fut immédiatement suivie de la parution de plusieurs répliques rédigées notamment par des théologiens de Bordeaux et par des jésuites toujours installés dans cette ville. L'un de ces derniers, Jules César Boulanger, était aumônier du roi Henri IV.

En 1594-1595, Boulanger, qui prêchait alors près de Niort, avait mené une dispute avec le pasteur de la ville, Louis de La Blachière, dispute qui avait été suivie de la publication, sous le pseudonyme de Michau, de deux imprimés anonymes datés de 1595-1596 contre Boulanger. Ces écrits très polémiques ont récemment été attribués au poète Agrippa d'Aubigné, mais l'influence de Mornay s'y fait aussi sentir.

Dans sa satire intitulée *La Confession du Sieur de Sancy*, d'Aubigné fait parler son personnage en ces termes: « j'ai leu le Docteur Boulanger qui écrit en diable promptement et sans y songer...il sçait bien mieux la Logique que quand il disputa à Nyort...car il a répondu à la préface du Plessis ; pour le moins il parle à lui... ». De fait, dans sa réplique à Mornay Boulanger avait adopté la tactique de l'accuser d'avoir falsifié les citations qui servaient de preuves. Mornay se défendit dans sa *Response à l'examen du docteur Boulanger* (La Rochelle, 1599) et dans sa *Vérification des lieux impugnez de faux, tant en la préface, qu'aux livres de l'institution de la sainte Eucharistie* (La Rochelle, 1600). Mais l'accusation de falsification fut reprise par l'évêque d'Évreux, Jacques Davy Du Perron. Ce dernier jouissait de la confiance royale. Mornay fut piqué au vif de voir son honneur mis en cause par un proche de celui qu'il avait longtemps fidèlement servi. Mornay défia Du Perron de démontrer ce qu'il avançait. Il publia un écrit en mars 1600, où il invitait ses accusateurs à se joindre à lui pour demander au Roi de nommer des commissaires qui seraient chargés d'arbitrer son ouvrage. Le Roi donna son accord pour la réunion d'une conférence contradictoire.

La Conférence, qui se réunit le 4 mai 1660 à Fontainebleau, était un piège. Le roi nomma cinq commissaires, dont deux seulement étaient protestants, Isaac Casaubon et Du Fresne Canaye. Ce dernier était d'ailleurs sur le point de se convertir. Mornay n'eut qu'une nuit pour se préparer et ne put examiner qu'une petite portion des citations incriminées. Le lendemain, le Chancelier présida aux débats auxquels le roi et la Cour assistèrent. Privé de plusieurs de ses sources, Mornay se défendit mal et les commissaires rendirent leur verdict sur neuf citations qui furent déclarées erronées. Malade de dépit et d'humiliation, Mornay quitta Fontainebleau et repartit à Saumur, tandis que Du Perron se hâtait de faire publier les *Actes de la Conférence* suivis d'un *Discours véritable de l'ordre et forme qui a été gardée en l'assemblée faite à Fontainebleau...* (Anvers, 1600).

La Conférence de Fontainebleau était une mise en scène politique. Elle offrait à la Cour et au Pape une démonstration de la sincérité de la conversion du roi. Elle aboutit surtout à humilier Mornay aux yeux de la Cour et à signifier sa disgrâce, ainsi que le voulait le roi. Mais la controverse ne s'éteignit pas pour autant. Le jésuite Louis Richeome, publia un volumineux ouvrage qu'il intitula *Victoire de la Vérité catholique contre la faulx vérification de Philippes de Mornay...* (Bordeaux, 1601). Mornay revint à la charge en publiant sa *Response au livre publié par le sieur évesque d'Évreux, sur la conférence tenue à Fontainebleau... en laquelle sont incidemment traictées les principales matières controverses en ce temps...*, (Saumur, T. Portau, 1602). La même année, le jésuite Fronton du Duc fit paraître à Bordeaux une *Réfutation de la prétendue Vérification et Response du sieur du Plessis...*

Mornay allait revenir sur sa polémique contre les jésuites et la Papauté dans le traité intitulé *Le Mystère d'Iniquité*, qui parut au début de la décennie suivante.

Références

Sources

Du Plessis Mornay, *De l'Institution, usage et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne ; ensemble comment, quand et par quels degrez la messe s'est introduite en sa place, le tout en quatre livres, par messire Phillippes de Mornay, seigneur Du Plessis-Marli,... Dernière édition, reveüe par l'autheur, et augmentée de deux tables...*, La Rochelle, 1599.

Du Plessis Mornay, *Traitté de l'Église, auquel sont disputées les principales questions meuës sur ce poinct en nostre temps, par Messire Philippes de Mornai, seigneur Du Plessis-Marli,... reveu et augmenté par l'autheur...*, La Rochelle, 1599

Du Plessis Mornay, *Response à l'examen du docteur Boulenger, par laquelle sont justifiées les allégations par lui prétenduës faulses et vérifiées ses calomnies contre la préface du livre de la sainte Eucharistie, par messire Philippes de Mornai, seigneur Du Plessis-Marli...*, La Rochelle, 1599

Du Plessis Mornay, *Vérification des lieux impugnez de faux, tant en la preface, qu'aux livres de l'institution de la sainte Eucharistie ... par le docteur Dupui ... le docteur Boulenger, et les théologiens de Bordeaux, & leur response; par Philippes de Mornai*, La Rochelle, 1600

Jacques Davy Du Perron, *Sommaton du sieur Du Plessis à Mgr l'évesque d'Évreux*, A Paris, jouxte la copie imprimée à Évreux, par A. Le Marié, 1600

Jacques Davy Du Perron, *Copie de la Sommaton du Sieur Du Plessis [à l']Évêque d'Evreux], Réponse du sieur Du Plessis à l'escrit publié par le sieur evesque d'Evreux*, Anvers, Hierosme Verdussen, 1600

Du Plessis Mornay, *Responce du sieur Du Plessis à l'escrit publié par le sieur évesque d'Évreux sur la sommaton à luy faite privément par ledit sieur du Plessis* (S. l.), 1600

Jacques Davy Du Perron, *Discours véritable de l'ordre et forme qui a été gardée en l'assemblée faite à Fontainebleau... pour l'effect de la Conférence entre M. l'Évêque d'Evreux et le sieur Du Plessis Mornay le... 4... may... 1600...*, Anvers, Hierosme Verdussen, 1600

Jacques Davy Du Perron, *Actes de la Conférence tenue entre le Sieur Evesque et le Sieur Duplessis en présence du Roi, Evreux*, Anthoine Le Marié, 1601

Du Plessis Mornay, *Discours véritable de la conférence tenue à Fontainebleau, le quatriesme de may 1600 entre le sieur Du Plessis & l'evesque d'Evreux. Seconde edition, où sont de nouveau remarquées certaines faussetez du sieur d'Evreux en son livre de la vocation contre les ministres : & où sont aussi adjoustées certaines particularitez qu'on avoit obmises en la première édition*, A Montpellier, par Jean Gillet, 1600

Du Plessis Mornay, *Response au livre publié par le sieur évesque d'Évreux, sur la conférence tenue à Fontaine-Bleau, le quatriesme de may 1600, par Philippes de Mornay, sieur Du Plessis Marly, en laquelle sont incidemment traictées les principales matières controverses en*

ce temps..., Saumur, T. Portau, 1602

Études

[Agrippa d'Aubigné], La responce de Michau l'aveugle, suivie de La repliche de Michau l'aveugle, édition et notes par Jean-Raymond Fanlo, Paris, Honoré Champion, 1996

Élie Benoit, *Histoire de l'Édit de Nantes*, Delft, Adrien Beman, 1715, 5 vol.

L. Desgraves, *Répertoire des ouvrages de controverse*, Genève, Droz, 1984, 2 vol., Tome I

B. Dompnier, *Le Venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle*, Paris, Le Centurion, 1985

E. Kappler, *Conférences théologiques entre Catholiques et Protestants français au XVII^e siècle*, Thèse, Clermond-Ferrand, 1980, 2 vol.

Le Mystère d'Iniquité

Le Mystère d'Iniquité parut à Saumur, chez Thomas Portau en édition française et en édition latine, en 1611. Traité polémique sur l'histoire de la Papauté, le *Mystère d'Iniquité* est moins dense dans l'usage des citations, qui restent certes abondantes, l'argumentation plus évidemment engagée. C'est le seul ouvrage de Mornay qui soit illustré de gravures qui ajoutent au texte une dimension satirique et ont été exécutées spécialement à cette fin.

C'est aussi une œuvre de circonstance, dédiée au jeune Roi, et par-delà à la Régente et à ses ministres. Mornay cherchait sans aucun doute à tirer parti de l'embarras causé aux jésuites par le fait que l'assassin d'Henri IV, Ravaillac avait étudié chez eux. Son orientation politique est évidente à la lecture de la dédicace et de la *Préface à Messieurs de l'Église Romaine*. D'esprit gallican, la Préface n'est pas sans évoquer la plume de Mornay lorsqu'il était au service du Roi de Navarre et publiait anonymement ou sous un pseudonyme des textes occasionnels de propagande. Elle met en garde la monarchie contre les prétentions ultramontaines, mais elle reflète aussi l'espoir que conservait Mornay de voir les libertés religieuses et politiques des réformés continuer à être garanties.

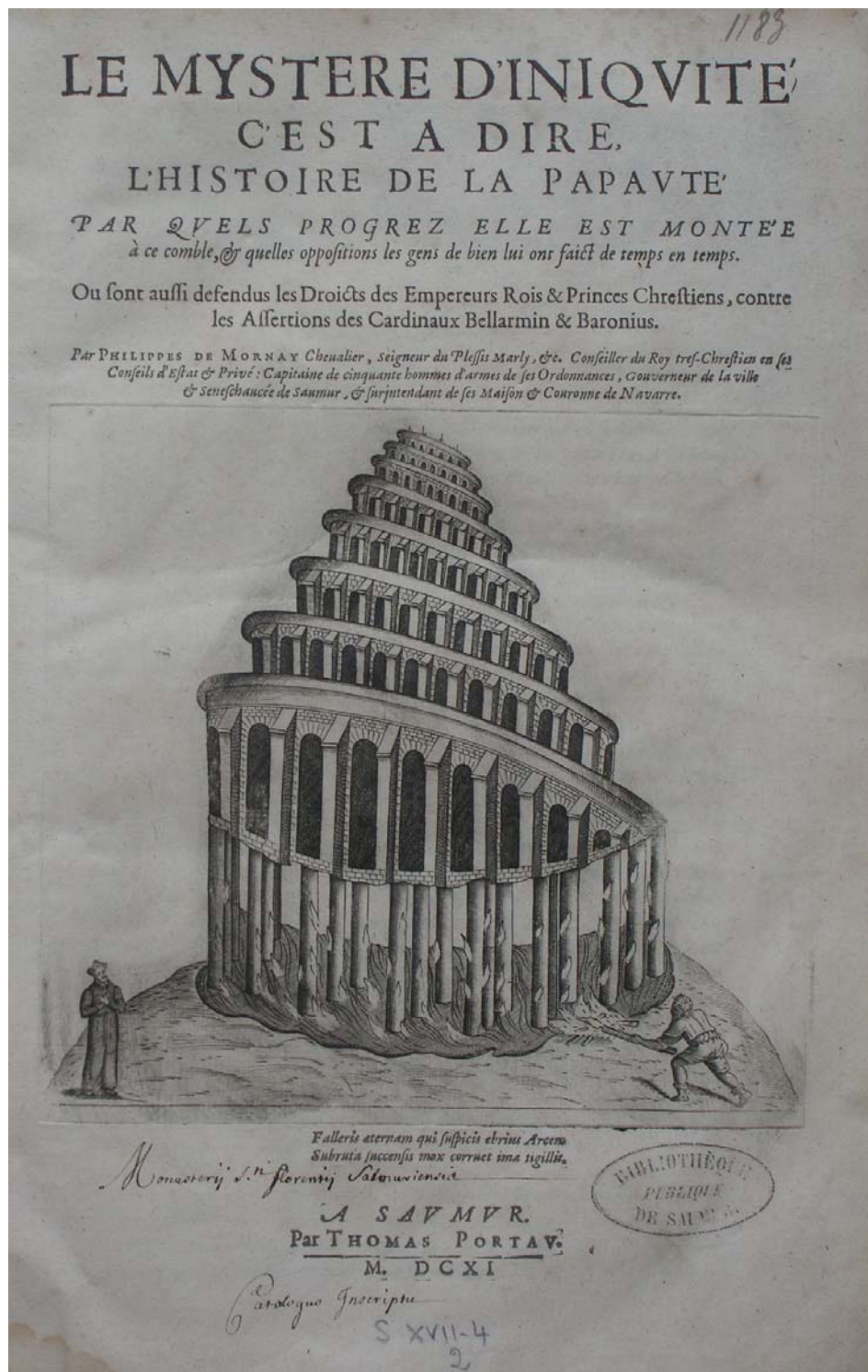
L'ouvrage reprend les arguments historiques avancés dans les deux traités précédents, mais l'allégorie du frontispice lui donne une dimension eschatologique bien plus marquée.

Pour un livre volumineux et certainement cher, le *Mystère d'Iniquité* connut un grand succès. Portau publia une nouvelle édition du texte latin en 1612 et une traduction anglaise parut la même année à Londres chez Islip. La page de titre de l'édition anglaise est ornée d'une gravure sur bois qui reprend le frontispice des éditions de Portau en dimensions légèrement réduite.

La publication de l'ouvrage donna le signal d'une série d'attaques dirigées par des polémistes réformés contre des jésuites français, notamment le Père Cotton confesseur du roi. Il semble bien que par prudence, ces derniers aient choisi de ne pas s'engager directement dans une polémique contre Duplessis Mornay. Les réponses au traité parurent à l'étranger. Elles furent le fait de Johannes Magirus S.J. (Speyer, 1609) et de Leonardus Coquaeus (Milan, 1616)

Les gravures du Mystère d'Iniquité

1 Le frontispice.



Le Mystère d'Iniquité, est le seul ouvrage sorti des presses de Portau où un frontispice, remplace, au-dessus de l'adresse typographique, l'une des deux marques utilisées par l'imprimeur, la marque à la rose et la marque aux portiques.

La gravure est de grandes dimensions : 17,3 cm de hauteur et 18,4 cm de largeur au coup de plaque, le dessin étant légèrement moins haut (16, 2 cm). Elle représente au centre

une citadelle en forme de tour de neuf étages (un “dungeon” selon la *Préface à Messieurs de l’Église Romaine*). Cette citadelle repose sur des pieux de fondation en bois ; à droite un homme, portant un corselet, les manches retroussées et une torche à la main, vient d’y mettre le feu ; à gauche un jésuite reconnaissable à son bonnet, les mains jointes sur la poitrine en signe d’adoration, lève les yeux vers le sommet de la tour.

Sous le titre, au dessus de la gravure, deux vers latins imprimés en italiques fournissent l’explication :

Falleris æternam qui suspicis ebrius Arcem

Subruta succensis mox corruet ima tigillis

*Tu auras cru à une citadelle éternelle, toi qui lève un regard grisé vers elle/
bientôt elle s’effondrera, ses pieux mis à feu par le bas*

La citadelle représente « la prétendue Toute-puissance » de la Papauté, et le jésuite, le cardinal Robert Bellarmin, auteur du célèbre traité sur la puissance temporelle de la Papauté, *Tractatus de Potestate Pontificis in Rebus Temporalibus* (Rome ,ex typographia Bartolomæi Zannetti, 1610). Dénoncé à la Sorbonne, l’ouvrage de Bellarmin venait d’être condamné par le Parlement de Paris en novembre 1610.

L’image est certainement inspirée par les nombreuses représentations de la Tour de Babel exécutées par des peintres flamands de l’époque et qui circulaient sous forme de gravure. Une tradition d’exégèse reposant sur ressemblance entre les mots hébreux « Babel » (Babylone) et « balbal » (confusion) associait la tour à Babylone, la cité rebelle devant Dieu. L’association ne pouvait échapper à des lecteurs protestants empreints de culture biblique et pour qui Rome représentait la nouvelle Babylone.

2 La planche.



La gravure est une allégorie de « l'empire de la Papauté ». Les quatre régions du monde représentées par des figures de femmes avec accessoires rendent hommage au Pape Paul V. Mais exprimée en chiffres romains, la séquence des lettres qui, en légende, composent son nom et son titre latins « PAVLO V VICEDEO » produit le chiffre 666, chiffre de la Bête de l'Apocalypse. Le graveur a copié l'effigie du Pape d'une gravure placée en frontispice d'une thèse de théologie italienne

Le frontispice n'est pas signé, la planche dépliant représentant le Pape Paul V et ses « empires » non plus. Mais le portrait gravé de Mornay qui les accompagne porte la signature de L. Gaultier. Ce graveur, originaire d'Allemagne mais travaillant en France à l'époque, est l'auteur de nombreux portraits de grands et de nobles français. La similarité du trait autorise à lui attribuer aussi le frontispice ainsi que la planche. Vus de près, le visage et les cheveux du personnage de droite du frontispice sont remarquablement proches de ceux du portrait.

Texte, documents et illustrations © J. P. Pittion